

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20191010-D\_10\_10\_2019\_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2019

Affichage : 15/10/2019

**Délibération n°10-10-2019-018**

*5.3 Désignation de représentants*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du jeudi 10 octobre 2019*

Date de convocation	4 octobre 2019
Date d'affichage	4 octobre 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	45
Votants	51 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 10 octobre à 19 H 00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Villaines La Gonais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON (ayant reçu pouvoir de M. Denis SCHOEFS), Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Yves HERMELINE), Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL, M. Christian LANDEAU, M. Daniel LAUGER (représentant M. Eric BARBIER), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU, M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Didier TORCHÉ, Mme Patricia VILLARMÉ.

**Etaient excusés :** M. Eric BARBIER (représenté par M. Daniel LAUGER), Mme Sophie DOLLON, M. Jean-Yves HERMELINE (ayant donné pouvoir à M. Dominique EDON), M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Michel ROUAUD, M. Denis SCHOEFS (ayant donné pouvoir à M. Lucien BRETON), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), Mme Jeannine VENDÔME.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard MALLET

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## GEMAPI : RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N°11-07-2019-007 DU 11 JUILLET 2019 ET NOUVELLE DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'HUISNE SARTHE

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°11-07-2019-006 du 11 juillet 2019 relative à la désignation des représentants au Syndicat du Bassin versant de l'Huisne Sarthe,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Jean-Paul DUBOIS, Vice-président en charge de l'Assainissement et des Ordures ménagères,  
Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que le Conseil a procédé à la désignation des personnes siégeant au sein du syndicat du Bassin Versant Huisne Sarthe en juillet dernier.

**EST INFORME** que pour toute désignation dans un syndicat et par référence aux dispositions du Code général des collectivités territoriales applicables aux communes, un vote à bulletin secret est nécessaire.

**DECIDE** de retirer la délibération n°11-07-2019-006 du 11 juillet 2019 portant désignation des représentants au syndicat du Bassin Versant Huisne Sarthe,

**DESIGNE** les deux assesseurs :

- Mme Michèle LEGESNE
- M. Thierry RENVOIZE

**PROCEDE** au vote :

Nombre de bulletins :	51
Bulletins blancs :	6
Bulletins nuls :	2
Suffrages exprimés :	43
Majorité absolue :	23

**DESIGNE** avec 43 voix :

- Représentants titulaires :
  - M. José PLANS
  - M. Michel ODEAU
  - M. Jean-Pierre CIRON
  - M. Jean DUMUR
  - Mme Cécile KNITTEL
  - M. Régis BOURNEUF
- Représentants suppléants :
  - M. Pierre OZANGE
  - M. Raymond BELLENCONTRE

Fait et délibéré en séance publique  
Le 10 octobre 2019

Pour extrait conforme  
Le 10 octobre 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU